

TERRES DE SOURCES

L'ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

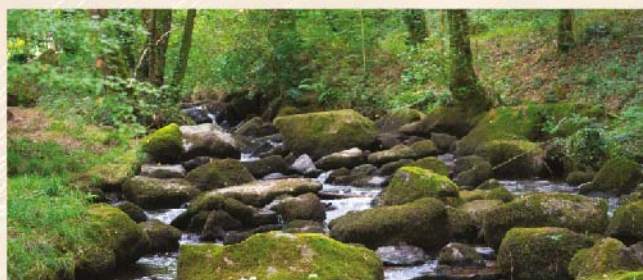
C'EST QUOI ?

Initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, le label Terres de Sources a pour objet d'accélérer la transition agro-écologique locale.

COMMENT ?

En offrant des débouchés rémunérateurs aux exploitants agricoles qui s'engagent à agir pour protéger nos ressources en eau et en air.

Le projet vise à mobiliser les acheteurs et les habitants consommateurs du territoire à acheter les produits de ces exploitations. Il s'agit d'un outil de relocalisation d'une économie locale, en même temps qu'un outil de transition alimentaire, agricole et écologique du territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

EAU DU BASSIN
RENNAIS
COLLECTIVITÉ

PRODUIT ET DISTRIBUE
DE L'EAU
POTABLE POUR
550 000
HABITANTS

CETTE EAU
PROVIENT DE

16

POINTS DE
PRELEVEMENT

PUITS
FORAGES
BARRAGES
RIVIERES

AU COEUR D'UNE REGION
AGRICOLE TRES PRODUCTIVE
SUR LAQUELLE SE TROUVENT

3500

EXPLOITATIONS AGRICOLES

CETTE ACTIVITÉ
AGRICOLE A

UN IMPACT SUR LA QUALITÉ

DE L'EAU
ET DE L'AIR



LE LABEL

L'INNOVATION DE PORTÉE EUROPÉENNE COMME POINT DE DÉPART

Avec Rennes Métropole et la Ville de Rennes, la Collectivité Eau du Bassin Rennais est capable, dans le respect du code des marchés publics, d'acheter les produits des seules exploitations agricoles situées en amont des captages d'eau potable. En contrepartie, ces dernières s'engagent à adopter des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau.

Depuis 2015, cette innovation s'est concrétisée par deux marchés publics. L'un pour la restauration scolaire de la ville de Rennes, l'autre, en 2017, pour 15 communes de la métropole Rennaise. En 2022, un troisième marché public va permettre à 61 communes adhérentes à un groupement de commandes de s'approvisionner en local auprès de 150 producteurs ! Une réussite !

LE LABEL LOCAL



TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE PRODUCTION

Les marchés publics et le label local permettent une relocalisation des productions : fruits et légumes, huiles, protéagineux, blé panifiable, blé noir, chanvre, lin, ... Cette diversification agricole des productions locales présente l'avantage de réduire l'usage de produits chimiques (fertilisants et pesticides).

Une exigence : être labellisé Terres de Sources® afin d'assurer la traçabilité des productions issues des territoires éligibles et de répondre aux promesses de la marque.

ENGAGEMENT N°1

DES PRODUCTEURS
ACCOMPAGNÉS
POUR PROTÉGER L'EAU

ENGAGEMENT N°2

UNE JUSTE
RÉMUNÉRATION
DES PRODUCTEURS

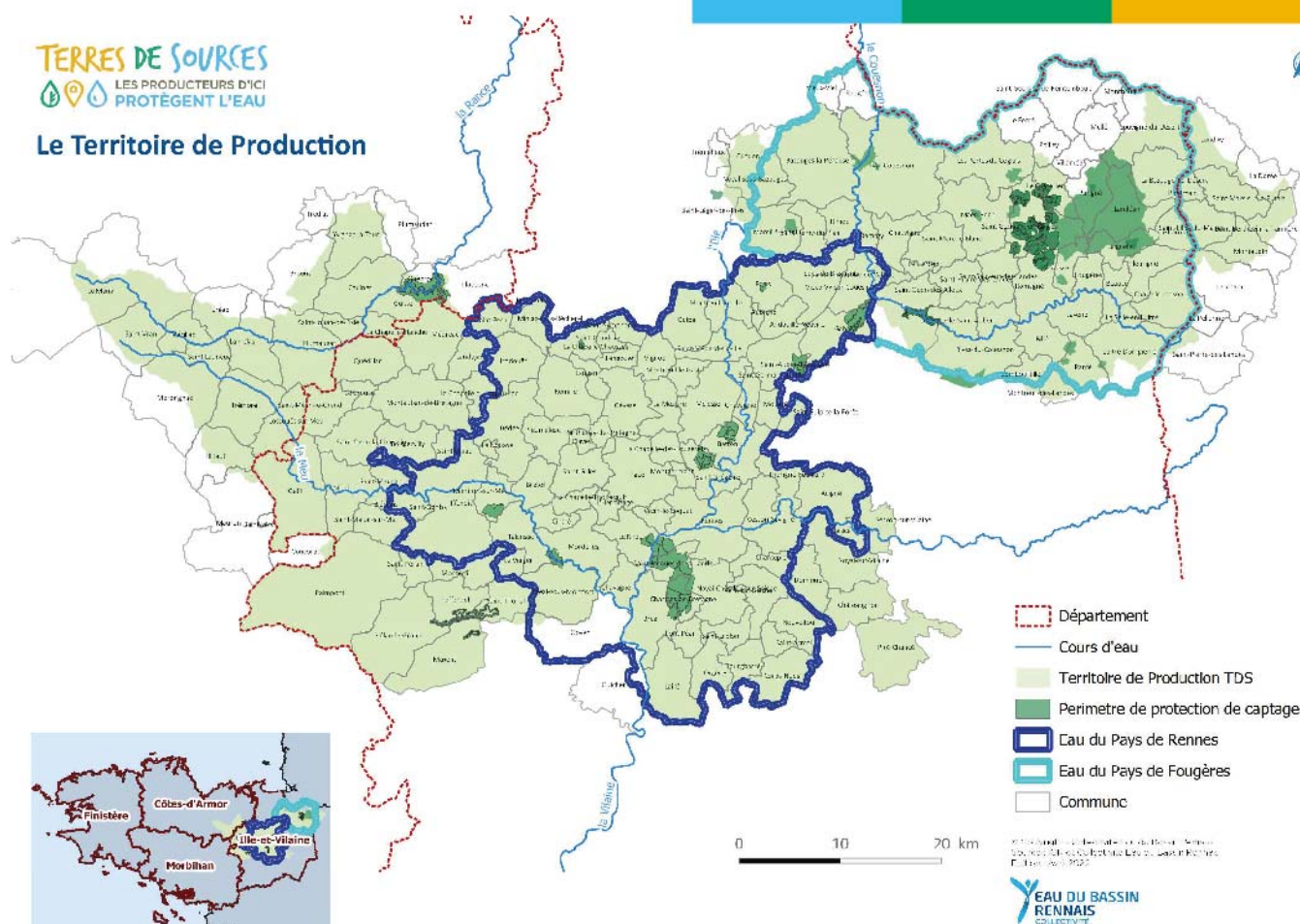
ENGAGEMENT N°3

DES PRODUITS
100% LOCAUX

LES TERRITOIRES TERRES DE SOURCES

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

Le Territoire de Production



COMMENT ÇA MARCHE ?

DES PRODUCTEURS QUI S'ENGAGENT

Les producteurs qui souhaitent être labélisés Terres de Sources doivent satisfaire 3 étapes obligatoires :

1ERE ETAPE DES CRITERES D'ENTREE OBLIGATOIRES

ABSENCE d'utilisation de :
Métaldéhyde (anti-limace)
Diméthénamide (désherbant maïs)
S-Métolachlore (désherbant maïs)
Néonicotinoïdes
D'antibiotiques en préventif *
OGM/huile de palme dans l'alimentation des animaux *
ABSENCE de commercialisation de légumes en contre-saison



2EME ETAPE DIAGNOSTIC DE DURABILITE DE SON EXPLOITATION

Evaluation du niveau de durabilité de l'exploitation et identification des voies de progrès

3 DIMENSIONS

+ 53 INDICATEURS

- agroécologique
- socio-territoriale
- économique



Le résultat servira de base pour élaborer la **DÉMARCHE DE PROGRÈS**

3EME ETAPE ENGAGER UNE DEMARCHE DE PROGRES

La démarche de progrès traduit l'**AMÉLIORATION CONTINUE** des pratiques agricoles et démontre l'**ENGAGEMENT** du producteur.

Des objectifs à atteindre :

- Diminution du **BILAN APPARENT D'AZOTE**
- Diminution de l'**INDICATEUR DE FRÉQUENCE DE TRAITEMENT** herbicide et hors herbicide
- Augmentation du score de **12 INDICATEURS CIBLES IDEA**



*Les exploitations polycultures-élevages fournissant uniquement des produits végétaux disposent d'un délai pour respecter ces critères d'entrées.

DES CONSOMMATEURS QUI S'ENGAGENT

- Par leur acte d'achat ;
- Dans des actions d'éducation à l'alimentation durable. Plusieurs partenaires éducatifs sont mobilisés pour faire comprendre les enjeux écologiques, économiques...du label ;
- Pour contribuer activement au développement du label.



LA SCIC TERRES DE SOURCES

Pour assurer de nouveaux débouchés rémunérateurs, aux produits issus des fermes engagées dans la protection de l'eau et de l'air, les partenaires du projet ont donné naissance, le 24 février 2022, à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Terres de Sources ». Elle regroupe plus de 100 associés (producteurs, transformateurs, associations, collectivités, financeurs).

La SCIC Terres de Sources assure la collecte et la livraison des produits agricoles labélisés Terres de Sources, qu'ils soient transformés à la ferme ou valorisés dans les filières organisées. Ces produits agricoles sont distribués sur l'ensemble des réseaux de commercialisation et notamment en restaurations collectives. La SCIC Terres de Sources assure également la gestion collective du label, coordonne les actions de communication pour la promotion du label auprès des consommateurs et renforce les liens entre ses différents adhérents.

UN RÉSEAU D'ACTEURS

TERRES DE SOURCES : LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET «TERRITOIRES D'INNOVATION»

Terres de Sources bénéficie jusqu'en 2028 de 20,6 millions d'€ pour accélérer la transition agro-écologique, informer et mobiliser les habitants consommateurs et soutenir les projets vertueux d'entreprises existantes ou à créer.



TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE SONT ENGAGÉS ET SOUTENUS !

La transition agro-écologique et alimentaire, voulue par Terres de Sources, s'accompagne de projets d'entreprises (outils de stockage, transformation agro-alimentaire, logistiques, distribution, services numériques,...) qui ont vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire avec le soutien des collectivités. Les projets d'investissement pour des projets compatibles avec le label peuvent être accompagnés par la Banque des Territoires.

Les associations, les structures du développement agricole, les collectivités déploient des programmes d'actions d'accompagnement technique aux agriculteurs et d'éducation à l'alimentation durable des habitants des territoires. Elles sont soutenues grâce aux subventions du Programme Territoire d'innovation.

TERRES DE SOURCES SUR D'AUTRES TERRITOIRES

Les premières réussites de Terres de Sources suscitent beaucoup d'intérêts sur d'autres territoires : la répliquabilité de Terres de Sources est en marche !



Avec le concours du programme d'investissement d'avenir



Avec le soutien financier de



Projet initié par



Retrouvez nous sur
@ TERRES DE SOURCES



WWW.TERRESDESOURCES.FR / contact@terresdesources.fr